

ANNEXEAU CERTIFICAT

Le BNQ est membre du Système national de normes (SNN).

JARDINS D. PRO INC. Page 1 de 1

541, 4e Rang

Sainte-Clotilde (Québec) J0L 1W0

CanadaGAP v. 10.0/2023-04-01 Programme de salubrité des aliments CanadaGap / version 10.0

Numéro du certificat : 3199

 Date de délivrance :
 2025-10-03

 Date d'expiration :
 2026-10-31

Guides applicables au présent certificat

Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes frais de CanadaGAP®

Site de production / Poste d'emballage 541, 4e Rang, Sainte-Clotilde (Québec) J0L 1W0

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et CanadaGAP déclinent toute responsabilité à l'égard des programmes et des installations qui font l'objet d'un audit de même qu'à l'égard de toute activité ou mesure survenant avant ou après l'audit réalisé par le BNQ. Le BNQ certifie uniquement que l'établissement satisfait aux exigences dans le cadre de l'audit indépendant qu'il a réalisé pour s'assurer de la conformité aux exigences du Programme CanadaGAP pour la procédure décrite aux présentes, à la date figurant sur le certificat. Le BNQ et CanadaGAP déclinent toute responsabilité ou obligation en ce qui a trait à la mise en œuvre ou non par l'établissement des recommandations formulées dans le rapport d'audit. Le logo de CanadaGAP est une marque de certification appartenant à CanAgPlus utilisée avec permission par le BNQ.

HISTORIQUE	
Date	Description de la modification
2017-10-03	Délivrance du certificat.
2018-10-01	Renouvèlement du certificat.
2019-10-21	Retrait de la production et de l'emballage du fenouil de la portée du certificat. Renouvèlement du certificat.
2020-10-07	Renouvèlement du certificat.
2021-10-06	Ajout de la production de carottes et de betteraves et ajout de la production et de l'emballage de laitue. Renouvèlement du certificat.
2022-06-17	Ajout de la mention « audit à l'improviste » au certificat.
2022-10-31	Expiration du certificat.
2022-12-07	Renouvèlement du certificat.
2023-10-04	Renouvèlement du certificat.
2024-10-02	Renouvèlement du certificat.
2025-10-03	Renouvèlement du certificat.

LA PRÉSENTE ANNEXE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU CERTIFICAT.